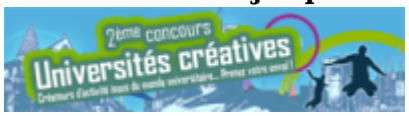

Universités créatives, concours ouvert jusqu'au 30 novembre 2010

dimanche 17 octobre 2010, par lpe

La Maison Universitaire Poitou-Charentes de l'Entrepreneuriat (MUPCE), qui regroupe les Universités de Poitiers, de La Rochelle et l'ENSMA, renouvelle son concours « Universités Créatives ».

Soutenu par des partenaires privés, institutionnels et les deux fondations universitaires (Poitiers et La Rochelle), il a pour but d'encourager la création
d'activités et l'esprit d'entreprendre dans les domaines en pleine croissance. Lancé depuis le 15 septembre **jusqu'au 30 novembre** prochain, le concours est ouvert aux étudiants, diplômés et personnels des Universités de Poitiers, de La Rochelle et de l'Ensma.

En 2008, lors de la première édition du concours Universités Créatives, **9 projets avaient été soutenus par la remise d'un prix. Sur l'ensemble de ces projets, 8 ont débouché sur la création d'une entreprise.**

Fort de cette réussite, la MUPCE a souhaité renouveler l'opération et vient de lancer la deuxième édition du concours « Universités Créatives ». Cette initiative répond ainsi à un double objectif : promouvoir l'esprit d'entreprendre au sein du monde universitaire ; favoriser et pérenniser les projets de création par l'attribution de prix en numéraire ou par le biais d'un accompagnement spécifique et favoriser l'insertion professionnelle.

Depuis plus de quatre ans, la Maison de l'Entrepreneuriat mutualise les ressources et les idées afin d'encourager la culture de l'entreprise chez les étudiants dans une logique d'insertion professionnelle. Pour ce faire, elle s'appuie sur les compétences des Ateliers de la Création, de l'Incubateur Régional Poitou-Charentes Etincel, ou encore des cellules de valorisation de la recherche.

Concrètement cela se traduit par la mise en oeuvre de plusieurs initiatives : le suivi des porteurs de projets, l'organisation d'actions de sensibilisation à l'entrepreneuriat dans les différentes UFR, l'organisation d'événements comme les Doctoriales, le Café des Projets… et le concours Université Créatives.

Sept partenaires, neuf prix de 2 000 € à 6 000 €

Pour mener à bien cette nouvelle édition, La MUPCE s'est entourée de plusieurs partenaires qui remettront chacun un prix :
- Sorégies - Prix Énergies Renouvelables : 2 000 €
- Aire 198-Prix Innovation Sociale : 2 000 €
- Fondation - Université de La Rochelle Prix Développement Durable : 2 000 €
- Fondation - Poitiers Université Prix Rayonnement International : 2 000 €
- Banque Populaire Prix Commerce et Artisanat : 1 000 €

- Incubateur Régional Poitou-Charentes - ETINCEL : Prix Innovation Technologique étudiante et Prix Innovation Technologique des personnels des établissements : 2 X 2 000 € en financement de dépenses externes.
- Conseil Régional Poitou-Charentes : Prix Croissance Verte et Innovation : 6 000 € (ou 2 X 3 000 €)
- Universités de Poitiers, La Rochelle et ENSMA : Prix Spécial de la MUPCE : 3 000 €

Le concours concerne les **projets de création d'activités ou de développement au sein de structures récemment créées** (moins d'un an) que ce soit dans le champ de l'économie traditionnelle (SA, SARL, EURL…) ou celui de l'économie sociale et solidaire
(coopérative, association, mutuelle…).

Autre critère : **le projet doit voir le jour en Région Poitou-Charentes**.
Pour concourir, les participants doivent déposer un dossier de candidature à la Maison de l'Entrepreneuriat avant le 30 novembre 2010. La remise des prix se fera le 15 décembre 2010 à l'Université de Poitiers.

Pour en savoir plus http://universitescreatives.univ-poitiers.fr

A La Rochelle : Régis AUXIRE/Cécile LE ROUX, Maison de la Réussite,
Tél. : 05.46.45.26.77, Mail : entrepreneuriat@univ-lr.fr

A Poitiers : Gilles TABOURDEAU, Safire, Tél. : 05.49.45.44.60, Mail : safire.creation@univ-poitiers.fr